

Soutenance de thèse d'Olivier Lopez
Aix-en-Provence - Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme
10 juin 2016

Olivier LOPEZ, *S'établir et travailler chez l'autre. Les hommes de la Compagnie Royale d'Afrique au XVIII^e siècle*

Invité par le président du jury à prendre la parole, Olivier Lopez présente sa recherche, ses choix et ses questionnements. Il explique que le point de départ de ce travail se trouve dans la nécessité de reprendre à nouveau frais le dossier de la présence française en Afrique du Nord au cours du XVIII^e siècle pour contribuer à une meilleure connaissance des relations interculturelles en prenant pour observatoire la Compagnie royale d'Afrique (1741-1793). Le candidat expose sa méthodologie, les dépouillements archivistiques entrepris, les résultats obtenus et les problèmes qu'il n'a pu résoudre faute de temps ou de documentation. Il termine sa présentation en traçant des pistes de recherche.

Directeur de la thèse, Gilbert Buti (Université d'Aix-Marseille), ne dissimule pas sa satisfaction de voir venir en soutenance le travail d'Olivier Lopez, après sept ans de préparation. Cette durée résulte d'une série de facteurs que le directeur de recherche signale en retraçant le parcours de ce jeune chercheur. La thèse comprend deux volumes de taille inégale. Le volume d'annexes (158 pages) est composé de textes, cartes, gravures, graphiques, d'index (lieux et personnes), les sources (manuscrites et imprimées), la bibliographie au classement alphabétique et la table des matières détaillée. Fort de 646 pages, le volume 1 suit un plan chrono-thématique en trois parties de quatre chapitres chacune. Pour observer les relations entre les deux rives de la Méditerranée au XVIII^e siècle à travers la Compagnie royale d'Afrique Olivier Lopez a naturellement mis au service de sa problématique les impressionnantes archives de cette Compagnie déposées à la Chambre de commerce et d'industrie de Marseille-Provence: correspondances, pièces administratives et documents comptables. Il a également mis à contribution des dossiers en dépôt aux Archives nationales d'Outre-mer, aux Archives départementales des Bouches-du-Rhône, aux Archives départementales du Var, consulté les sections « Cartes et Plans » et « Manuscrits » de la BnF, ainsi que les traités contenus dans les Archives du Ministère des Affaires étrangères. Si cette documentation est riche et variée, le directeur de recherche regrette qu'Olivier Lopez n'ait pas sollicité des sources « extérieures » à la Compagnie, en commençant par les minutes notariales. Des sondages dans ces fonds auraient sans doute réduit le temps de parole accordé à certains voyageurs (Jean-Louis Poiret). Les archives consulaires, connues d'Olivier Lopez car mobilisées par lui en master, offraient également des pistes pour débusquer des indices répondant à sa problématique générale.

Dans une première séquence intitulée « Au service de la Compagnie » Olivier Lopez présente la Compagnie royale d'Afrique (héritages, territoire, contexte, cadre administratif, agents). « Les commerces de la Compagnie royale d'Afrique » occupent la partie centrale du mémoire, en commençant par ce qui est sa raison d'être à savoir les blés (où se mêlent commerce et approvisionnement), puis le corail (qui renvoie à la première compagnie fondée au XVI^e SIÈCLE) et enfin les marchandises « secondaires » (cuirs, cires, laines...). Dans ces échanges, Olivier Lopez combine approche quantitative et décryptage des mécanismes marchands et des transports. L'étude des hommes

de la Compagnie et la question de l'altérité occupent la dernière partie. Le qualitatif l'emporte ici avec des incertitudes liées aux sources consultées. Le directeur de recherche regrette que des comparaisons avec d'autres compagnies de commerce à privilège n'aient pas été esquissées. Cela ne répond certes pas au projet mais de récents travaux sur la question du « monopole » et plus encore sur « l'économie du privilège » en Europe occidentale auraient pu conduire le doctorant à pointer l'originalité de la Compagnie méditerranéenne et à repérer des maillons la reliant avec des compagnies ponantaises. Si cette thèse n'apporte pas une totale connaissance de la Compagnie – ce qui n'était pas son objectif – le directeur de recherche considère qu'elle répond, avec les limites signalées, au questionnement initial.

Prenant ensuite la parole, Anne Brogini, de l'université de Nice-Sophia Antipolis, dit avoir apprécié la présentation impeccable de la thèse dont elle rappelle la problématique, le socle documentaire et la structure générale. La première partie s'attache à la mise sur pied de la Compagnie au XVIII^e siècle, après les échecs des tentatives dans les Régences d'Alger et de Tunis aux siècles précédents. Olivier Lopez décrit l'organisation administrative de la Compagnie, son réseau commercial et épistolaire, qui s'appuie majoritairement sur certains ports de Méditerranée occidentale (Valence, Gênes, Livourne, Malte, Mahon, Naples...) et le personnel employé dans les comptoirs (150 à 300 salariés selon les années, à La Calle entre 1741 et 1791). Quelques beaux récits de vie sont esquissés, à l'exemple de celui d'Antoine Vitalis, truchement pour la Compagnie. La deuxième partie est dédiée aux produits et au trafic maritime, dominé par le blé, dans la mesure où la pénurie en grains de Marseille et de la Provence a constitué l'une des raisons de l'établissement et du maintien de la Compagnie au XVIII^e siècle. Anne Brogini salue les belles pages consacrées à l'« or rouge » de Barbarie qu'est le corail, pêché au large des côtes algériennes et tunisiennes, largement exporté à destination de Marseille au milieu du siècle. Une carte synthétisant les principaux lieux de production et d'exportation, ainsi que les circuits empruntés par les produits « secondaires » aurait ajouté à la lisibilité de la présentation. Les supports du commerce (navires, circuits) ont toute leur place ici, avec une passionnante étude des relâches et des routes maritimes (accompagnées d'une carte bienvenue). La dernière partie offre une analyse du rapport à l'Autre des hommes de la Compagnie Royale d'Afrique en « terre infidèle ». Consuls et agents de la Compagnie s'efforcent de tisser des liens dans les capitales des régences avec les beys ou leurs parents, avec des cheikhs, que l'on approche et séduit par des offrandes (draps et tissus précieux, pistolets d'argent, nourriture prisée telle que sucre ou café...). Olivier Lopez fournit des exemples passionnants de médiations humaines dans ces espaces urbains cosmopolites que sont les capitales et ports principaux des régences. L'établissement français de La Calle, plus étudié que les autres, est, lui aussi, marqué par une nature multiculturelle et interculturelle. Les règlementations prises pour y policer les rapports humains témoignent à la fois des contacts interreligieux nombreux, *a fortiori* au sein d'une population majoritairement masculine, et de la double crainte des autorités d'une dilution de l'identité et d'une menace, réelle, mais faible, de reniement. La Calle est d'ailleurs – c'est révélateur – l'unique comptoir à bénéficier d'une présence ecclésiastique en permanence.

Stéphane Durand, professeur à l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse, tient tout d'abord à dire combien la thèse de doctorat d'Olivier Lopez est de très bonne facture. L'impétrant propose une histoire institutionnelle, économique et

culturelle de la Compagnie royale d'Afrique, sans pouvoir en faire une histoire totale. La masse des sources et le temps imparti ne permettant pas de réaliser une telle œuvre, il s'accommode autant que possible de la tension qui résulte de ces conditions contradictoires. Il n'est toutefois pas toujours facile de savoir quels sont les passages qui s'appuient sur un dépouillement exhaustif et quels autres procèdent d'un échantillonnage. Sur le fond, Olivier Lopez commence assez classiquement par une étude institutionnelle et expose ensuite comment l'histoire de la dernière compagnie d'Afrique fut une histoire de réseaux : parisiens et gouvernementaux d'une part, marseillais et provençaux d'autre part. L'inévitable incomplétude de l'analyse prosopographique ne permet guère d'aller plus loin. L'approche biographique dont le drogman Antoine Vitalis fait l'objet est passionnante mais il ne s'agit pas véritablement d'une biographie et le professeur Durand pointe les perspectives de recherches ultérieures en sollicitant, par exemple, les registres des notaires provençaux. En outre, le jeu des rivalités n'est pas toujours très clair et l'affirmation de l'existence d'un « lacis réticulaire » mérite de suivre une meilleure méthodologie. À la lumière des éléments mobilisés, l'auteur montre cependant très bien combien – à l'échelle des acteurs de terrain – le travail au service de la Compagnie était pour ceux-ci un « moment barbaresque », une parenthèse dans une vie, de deux à trois ans pour certains, beaucoup plus pour d'autres, ce qui signifie que le contact avec cette altérité a été en général de durée réduite. La réussite économique de la Compagnie est assez bien analysée. En découpant ses activités par secteurs, l'impétrant met en évidence une chronologie complexe, la Compagnie vivant parfois sous perfusion de la puissance publique – au début de son existence –, dégageant éventuellement de juteux bénéfices – à la fin des années 1760 – ou se trouvant malmenée par un contexte difficile, au cours de la guerre de Sept Ans. L'étude de la pêche du corail est réussie : techniques, personnels et commerce du produit prélevé sont tour à tour examinés avec clarté. Dans la dernière partie de la thèse, qui donne à voir le fait de « s'établir et travailler chez l'autre », l'impétrant restitue les modalités du contact diplomatique et montre que l'avidité présumée des acteurs fut surtout l'expression de l'ajustement des parties par leur intéressement aux trafics. Les pages consacrées au processus de « clientélisation » sont particulièrement intéressantes. En se plaçant au plus près des individus, Olivier Lopez recense et interprète les traces de sociabilité autour du vin, du sexe et de la religion, comme autant de preuves de la richesse du contact entre populations des deux rives de la Méditerranée, loin des prescriptions de la Compagnie. Stéphane Durand complète ces remarques par deux observations. La première est relative à la question de la violence, évoquée à plusieurs endroits de la thèse, mais sans faire l'objet d'un traitement systématique. C'est notamment là où le travail par échantillonnage pose problème et où la lecture des anthropologues aurait été fort utile pour nuancer une vision irénique. La seconde observation porte sur la construction générale de la thèse. Alors que l'auteur commence sa démonstration par un aspect complètement décentré, à savoir la création de la compagnie depuis Versailles, il aurait été possible de mettre en œuvre un plan plus audacieux en choisissant les concessions comme premier point de vue. Au diapason des travaux les plus récents sur la frontière, cette approche aurait peut-être permis de montrer plus clairement l'écart entre les pratiques quotidiennes dans les concessions et les entreprises plus ou moins réussies de leur normalisation, car, comme l'auteur le montre, la Compagnie n'a pas créé le contact. Dès lors, plutôt que de présenter le cadre juridique d'abord et les contacts humains ensuite, il aurait mieux valu proposer une approche

anthropologique du contact puis les cadres de la normalisation de celui-ci. Ceci étant, Stéphane Durand considère qu'il s'agit d'un travail servi par une réflexion très bien menée avec des sources intelligemment mises en œuvre.

Après avoir entendu le candidat répondre aux questions posées par Stéphane Durand, le président du jury donne la parole à Luca Lo Basso, de l'université de Gênes, pour lequel la thèse d'Olivier Lopez est un travail scientifique de grande valeur qui repose sur les archives exceptionnelles de la Compagnie. Le professeur Lo Basso estime que tous ceux qui s'intéressent à l'histoire maritime apprécieront les cartes contenues dans le chapitre « Marine et armement » effectuées à partir des contrats de nolisement des capitaines impliqués dans les trafics de la Compagnie ainsi que celles réalisées à l'aide des déclarations de sinistres, de naufrages et des prises par des corsaires. À ce propos, il lui semble très intéressant le fait que la protection des bâtiments de mer de la Compagnie ait été assurée par les flottes des Régences afin notamment de contrer l'action des corsaires anti-Français. Le professeur Lo Basso trouve particulièrement réussi le chapitre dédié à la pêche du corail, la Compagnie s'étant substituée dès sa création aux Génois dans l'exploitation des bancs de corail de la zone de La Calle qui était leur apanage (depuis leur installation à Tabarca, du Moyen-Âge au XVIII^e siècle). Les Français qui rencontrèrent beaucoup de difficultés dans cette substitution tentèrent d'attirer à la pêche des patrons ligures, de S. Margherita en particulier, remplacés par les Corses après 1769, qui se heurtèrent à leur tour aux armements ligures dont les activités s'étaient concentrées dans les eaux de la Sardaigne. Néanmoins, l'action de la Compagnie, comme l'a bien montré Olivier Lopez, a pu détourner vers Marseille une grande quantité de corail, mettant en partie en difficulté l'approvisionnement de Livourne. Luca Lo Basso a trouvé également particulièrement intéressante l'étude de la contrebande du corail qui met en lumière toute l'ambiguïté du consul génois à Marseille, Luxoro. Le professeur Lo Basso regrette toutefois, et c'est là son unique critique, le peu de place donnée à la production scientifique étrangère mentionnée dans sa bibliographie, en particulier celle de chercheurs italiens. Toutefois, cette remarque ne réduit pas la valeur du travail accompli.

Le président Olivier Raveux (CNRS UMR Telemme) qui prend à son tour la parole souligne d'emblée que cette thèse est une réussite. Avec cette étude de cas Olivier Lopez a trouvé un bel observatoire pour saisir les relations entre les deux rives de la Méditerranée au XVIII^e siècle. La communauté des historiens restait depuis trop longtemps sur l'œuvre de Paul Masson, travail remarquable en son temps mais aujourd'hui coupable d'avoir présenté l'histoire des compagnies commerciales marseillaises en Afrique du Nord comme un prélude à la colonisation. Il y avait nécessité d'aborder cette histoire sans biais téléologique, et le candidat y est parvenu. Les approches développées par Olivier Lopez pour conduire son travail sont riches de sens. Le candidat ignore les découpages disciplinaires de l'histoire et se refuse à choisir l'histoire sociale, l'histoire économique, l'histoire culturelle ou l'histoire politique. Il convoque ce dont il a besoin pour la compréhension de son objet d'études et pour avancer dans ses raisonnements. Au-delà de ce large éventail de regards, il y a néanmoins un type d'histoire qu'il refuse d'assumer pleinement, peut-être parce qu'il s'en sent moins proche et qu'il craint de décevoir sur ce point, à savoir l'histoire d'entreprise. Ce refus se lit dans le titre de sa thèse : *S'établir et travailler chez l'autre. Les hommes de la Compagnie royale d'Afrique au XVIII^e siècle*. Or, quand il s'agit d'évoquer les problèmes de réseaux et de gestion de la main-d'œuvre, de pratiques et de stratégies commerciales,

Olivier Lopez se situe bel et bien au cœur d'une histoire d'entreprise. Aussi, le titre serait plutôt: *La Compagnie royale d'Afrique et ses hommes au XVIII^e siècle*. C'est en tout cas le titre qu'Olivier Raveux souhaiterait voir donner pour la publication – qu'il espère rapide – de ce travail. Le candidat démontre également sa capacité à manier la micro-histoire avec les analyses tirées de quelques parcours individuels ou familiaux. Enfin, dernier point de la démarche, l'histoire connectée. Avec raison, Olivier Lopez reste prudent sur ce point en annonçant dès l'introduction qu'il lui est impossible de faire une histoire « à parts égales », car, pour des raisons linguistiques, il n'a pas pu travailler avec la documentation de l'autre rive. Néanmoins, il affiche sa volonté de mettre l'Autre au cœur de l'histoire des relations entre les deux rives, de lui redonner toute sa place en tant qu'interlocuteur et partenaire actif. Et il y parvient à tel point qu'une évidence surgit à la fin de la thèse, quand il décrit comme clé de la réussite de la Compagnie, la capacité de ces hommes à peser dans les réseaux locaux et la structure clientéliste locale. Il ne raconte pas seulement une histoire d'Européens en Afrique du Nord, mais explique parallèlement le fonctionnement des sociétés des régences grâce à la présence européenne. La connexion est bien présente et l'impact réciproque.

Olivier Raveux souhaite s'arrêter sur deux éléments forts. Le premier concerne l'analyse économique et politique globale de l'entreprise dans le fondement de ses activités. Le candidat montre bien comment la Compagnie parvient à juxtaposer des activités de différentes natures qui demandent de développer des stratégies et des pratiques spécifiques: avec le corail, c'est une intégration verticale de l'activité qui est imposée, avec une extension vers l'amont, la pêche, qui demande une présence importante d'hommes affectés à cette seule tâche. Avec le commerce du blé, la Compagnie inscrit son activité dans une logique d'intérêt public, l'approvisionnement de Marseille. Enfin, avec la cire, les laines et les cuirs, c'est le commerce privé et la recherche de beaux profits. C'est cette diversification des activités et des logiques économiques, qui n'existaient pas auparavant, qui forme pour Olivier Raveux une des clés de la réussite de la Compagnie qui aurait mérité d'être davantage exposée par le candidat. Son analyse des pratiques et des comportements des hommes de la Compagnie est l'autre élément majeur, notamment tout ce qui concerne les abus, la fraude, la corruption, le mensonge, etc. Olivier Lopez présente toute la palette des pratiques illégales et des comportements soumis à la question de la moralité, observés à tous les niveaux, depuis les administrateurs jusqu'aux corailleurs. Ce qui est remarquable, c'est qu'il nous amène à relire quelques-uns de ces comportements et de ces pratiques en fonction du lieu, du temps, de la position des hommes dans la Compagnie, des représentations et des groupes sociaux et culturels qui en sont les victimes ou les bénéficiaires. Olivier Raveux exprime le besoin pour le lecteur d'avoir plus de points de comparaison ou de repères pour appuyer certaines analyses. Ainsi en est-il des appointements des employés de la Compagnie. L'exploitation des archives des notaires marseillais aurait apporté des éléments très précieux pour cela. Par ailleurs il souhaiterait que le candidat soit plus clair dans son analyse du succès de la Compagnie par rapport aux compagnies antérieures, en mesurant pour ce faire la part des ressorts internes (gestion, personnalité des administrateurs) et le poids des facteurs extérieurs (guerres, relations entre la France et les Régences, libéralisation de l'exportation des blés depuis Alger, accord de Tunis pour pêcher le corail à Tabarque et à Bizerte). Par rapport aux compagnies précédentes, souvent critiquées, ne doit-on pas souligner que les environnements extérieurs ont toujours été prédominants? Olivier Raveux termine son intervention en remerciant Olivier Lopez pour son travail, sa contribu-

tion à l'histoire socio-économique et à l'histoire des relations interculturelles de la Méditerranée du XVIII^e siècle.

Après avoir entendu les réponses du candidat et délibéré le jury a accordé à Olivier Lopez le titre de docteur de l'université d'Aix-Marseille avec la mention « Très honorable avec les félicitations ».

Sébastien LUPO